

Le budget

Je demande aux députés de se rappeler que, dans plusieurs cas où des demandes ont été présentées à la présidence et où j'ai décidé de ne pas suspendre les travaux de la Chambre pour tenir un débat d'urgence, j'ai souvent signalé qu'il ne conviendrait pas de le faire «à ce moment-ci», comme je dis. La raison, c'est que les circonstances peuvent changer très rapidement, surtout dans un domaine au sujet duquel on juge nécessaire de proposer un débat d'urgence.

[Français]

La présidence est heureuse d'avoir eu l'occasion d'exposer à la Chambre les considérations qui ont motivé sa décision de maintenir la pratique actuelle relative aux avis donnés conformément à l'article 52 du Règlement.

[Traduction]

Je remercie les députés de leur collaboration dans cette affaire.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 5 mars, de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Young (Gloucester) (p. 8636).

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nous allons voter plus tard aujourd'hui sur un amendement présenté par le critique libéral des finances, le député de Gloucester, qui explique clairement et de façon concise pourquoi nous croyons que ce budget devrait être rejeté.

Les libéraux rejettent ce budget pour les mêmes raisons que les Canadiens le rejettent. Ce budget nous mènera directement à une récession maison. Ce budget crée de nouveaux impôts, même si le ministre prétend le contraire.

Avec ce budget, le gouvernement fédéral se dérobe à sa responsabilité en matière de soins de santé, d'enseignement postsecondaire, de développement régional et

en, ce qui a trait aux anciens combattants. De fait, ce budget creuse le fossé qui sépare les riches des pauvres et les régions riches des régions pauvres. Avec ce budget, le ministre des Finances s'efforce de faire des provinces la cible des critiques concernant l'état de notre économie.

Avec ce budget, le ministre des Finances cherche à ne pas être tenu responsable du pétrin économique dont il est l'auteur. Il cherche à rejeter cette responsabilité sur les gouvernements provinciaux et sur les Canadiens à faible et à moyen revenus.

Il agit ainsi parce que le gouvernement croit qu'on peut manipuler les Canadiens et leur faire croire que la responsabilité incombe à d'autres—que ce sont les provinces, les travailleurs, les étudiants, les pauvres, les partis d'opposition ou les gouvernements précédents, et qui sais-je encore, qui nous ont fourrés dans ce pétrin.

Je peux dire au ministre que les Canadiens ne seront pas dupes. Ils voient clair dans cette futile tentative du gouvernement de se dérober à ses responsabilités.

Il en résulte qu'ils ne croient plus à rien de ce que dit le gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Les Canadiens savent que c'est le même ministre des Finances qui a promis en 1984 de ne pas augmenter les impôts, mais il les a augmentés de milliards de dollars: 32 fois au total depuis cette date.

Selon lui, les augmentations d'impôt étaient nécessaires pour réduire le déficit et la dette publique. Mais celle-ci a augmenté de façon vertigineuse. Le ministre des Finances a commencé avec une dette publique de 170 milliards de dollars en 1984 et l'a presque doublée en seulement cinq ans, la portant à 351 milliards de dollars.

Les Canadiens savent également que le ministre a annoncé en 1985 un déficit de 17 milliards de dollars pour 1990—cette année. Il a raté cet objectif par plus de 10 milliards de dollars.

Très franchement, les Canadiens ne croient pas aux prévisions optimistes du ministre des Finances—ils les ont déjà entendues.

Toutes les prévisions du ministre sont fondées sur l'hypothèse d'un taux d'intérêt de quatre à cinq points inférieur à ce qu'il est actuellement. C'est le ministre des Finances qui a appuyé et approuvé la politique actuelle des taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada. Si le ministre intervenait pour faire baisser ces taux d'intérêt,